

## LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

### UN.E RESPONSABLE PAIE ET CARRIERES Au sein de la direction des ressources humaines

#### Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km<sup>2</sup> et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la directrice des Ressources Humaines, vous appliquez et gérez à partir des dispositifs législatifs et règlementaires l'ensemble des processus de déroulement de la carrière, de la paie, de l'absentéisme des agents. Vous aurez en charge quatre gestionnaires du personnel.

#### **MISSIONS**

##### **Contrôle de la paie du personnel et des indemnités des élus :**

- Contrôler les différentes opérations de paie (saisie, calcul, contrôle, mandatement), réaliser la déclaration des cotisations annuelles,
- Encadrer, organiser, planifier et coordonner le travail des gestionnaires et les accompagner dans leurs pratiques.

##### **Superviser et contrôler la gestion des carrières et temps de travail :**

- Superviser et contrôler la rédaction de tous les actes de gestion relatifs à la carrière des personnels fonctionnaires et contractuels (700 agents).
- Préparer et suivre les dossiers présentés en Commission Administrative Paritaire,
- Accompagner les agents dans les changements de situation tout au long de leur carrière (modification des éléments de rémunération tels que NBI, Rifseep, avancement d'échelon, de grade),
- Assurer le suivi de tableaux de bord relatif aux absences (pour raison de santé) et effectifs,
- Assurer la gestion de l'assurance des risques statutaires.

#### **DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES**

- Formation supérieure dans le domaine des ressources humaines,
- Expérience professionnelle exigée de 2 ans minimum sur un poste similaire,
- Maîtrise des principes et du fonctionnement de la paie,
- Maîtrise du statut de la fonction publique territoriale,
- Autonomie dans l'organisation du travail et dans le respect des délais réglementaires,
- Qualités managériales
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques, connaissance de CIRIL NET RH apprécié,
- Capacité à organiser son travail dans le cadres des contraintes liées aux cycles RH,
- Savoir gérer les priorités et tenir les délais,
- Aisance relationnelle, qualités d'écoute et aptitudes pédagogiques,
- Discrétion, disponibilité et respect de la confidentialité.

#### **REMUNERATION**

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

#### **AVANTAGES**

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), possibilité de télétravail (1 jour), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité.

**Le recrutement se fera au dès que possible**

**Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 14 juin 2024 à :**

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sépard - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 - [www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)

Ou par mail : [recrutement@paysdegrasse.fr](mailto:recrutement@paysdegrasse.fr)